

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 644

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD-ONU

Préfets zélateurs

Le comité contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU s'est donc constitué, avant même que s'ouvre le débat parlementaire. Zèle remarquable. Y figure, dans le canton de Vaud, la liste traditionnelle des notables locaux, selon la coutume.

On y découvre toutefois avec surprise une brochette de préfets qui signent ès fonctions. Il serait étonnant que le Conseil d'Etat vaudois soit unanime sur le sujet de l'adhésion à l'ONU. De surcroît, le chef du département dont ils dépendent administrativement figure en tête de liste du comité. Les préfets qui s'alignent font préfets au fixe.

SALAIRE

Un homme d'Etat n'a pas de prix

«Traktandum», service de documentation pour la classe politique cantonale et communale, vient donc de publier un tableau des revenus assurés aux conseillers d'Etat pour l'exercice de leurs fonctions. Reprise d'abord par le «Tages-Anzeiger», l'information a fait le tour de la Suisse grâce à l'ATS. En bref: les conseillers de Bâle-Ville sont les mieux payés puis viennent les Zurichois et en fin de liste les conseillers n'ayant pas à consacrer tout leur temps aux fonctions gouvernementales.

Ce tableau est-il exact? En chiffres absolus certainement. Mais est-il justifié d'en rester à ce mode-là de calcul? Pourquoi ne pas se demander par exemple combien coûte chaque conseiller à chaque habitant? Des résultats qui resteraient eux aussi approximatifs puisque quelques cantons se contentent de cinq conseillers d'Etat, alors que d'autres en ont neuf. Pourquoi ne pas se demander aussi

combien chaque Conseil d'Etat dans son ensemble coûte aux contribuables? Où l'on découvrirait que les cantons, à faible population, ont un Conseil d'Etat plus coûteux par habitant que les grands cantons.

Vaut-il en définitive la peine de se livrer à ces petits jeux? Pourquoi pas, à condition de ne pas y attacher trop d'importance!

Terminons donc par les chiffres de «Traktandum», complétés par nos calculs pour les sept cantons où le français est une langue officielle (le chiffre de la population selon le recensement de 1980 a été retenu pour calculer le revenu par habitant):

Canton	Elus	Rétrib. annuelle Francs	Par habitants Centimes
BE	9	172 368	18,9
GE	7	144 924	41,5
VD	7	134 121	25,4
VS	5	133 975	61,3
FR	7	123 769	66,8
NE	5	122 080	77,1
JU	5	106 964	164,6

PRESSE

Les trous de la gauche

Diverses campagnes financières sont en cours dans la presse de gauche helvétique. Comme d'habitude, dirait-on. Une petite récapitulation, pour se souvenir qu'en marge des grandes manœuvres des millionnaires de la branche, la lutte pour la survie (ou pour l'élargissement de la diffusion) est à l'ordre du jour pour bon nombre de «petits».

Le «Solothurner AZ» doit trouver 500 abonnés avant l'automne pour garantir la parution en 1983. Le «Freier Aargauer» et le «Volksrecht» cherchent 250 000 francs avant la fin du mois de juin,

sinon ce sera la disparition des deux journaux à fin août.

«Die WochenZeitung» a prévu un déficit de 100 000 francs pour son premier exercice. Le budget paraît pouvoir être tenu; mais tous les buts visés ne seront probablement pas atteints, d'où la nécessité de trouver des prêteurs.

En Suisse romande, «TVB» a lancé une opération survie qui devrait lui rapporter 200 000 francs.

Enfin, rappelons le demi-million cherché par la «Berner Tagwacht/Seeländer Volkszeitung» pour financer le développement du journal pendant les trois prochaines années, les souscriptions permanentes de la plupart des journaux de gauche et les appels aussi pressants que permanents à des abonnements à tarifs supérieurs à l'abonnement normal pour les sympathisants et les militants.

Mais à part ça la liberté de la presse est un des fondements de notre démocratie.

POLLUTION

Nicotine multinationale

Il fallait bien que les multinationales du tabac s'y retrouvent. Car bon gré mal gré, elles doivent, dans les pays dits avancés, et en tout cas d'un niveau de vie supérieur à la moyenne, mettre un frein à la publicité pour leurs produits, voire même accepter de commercialiser dans les pays occidentaux des cigarettes moins lourdes en nicotine et en goudrons. Qu'on se rassure: selon les meilleurs spécialistes, il semble que le recyclage de ces multinationales-là soit en bonne voie de parachèvement: les pays du tiers monde aujourd'hui sont inondés des cigarettes invendables ailleurs. Pas question, dans ces régions en voie de développement de restrictions légales à la publicité pour la fumée, pas question non plus de «codes» plus ou moins volontaires de promotion. La santé des Occidentaux passe par l'intoxication de l'Afrique et de l'Extrême-Orient. Les cendriers communi-